

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la réunion publique du 04 Juillet 2023.

### Amortissement de la participation à l'investissement pour la police pluri-communale

La participation à l'investissement pour la police pluri-communale doit être amortie chaque année. La Trésorerie générale nous demande une délibération dans laquelle sont précisés les montants amortis sur les années 2020, 2021 et 2022. Ces montants sont minimes et correspondent à notre quote-part de participation sur les équipements matériels des policiers municipaux.

Délibération approuvée à l'unanimité par le conseil municipal

### Télétransmission des actes à la Sous-Préfecture

Jusqu'à présent les délibérations, les arrêtés et tout autre document nécessitant la validation de la Sous-Préfecture sont envoyés par voie postale. Il a été décidé lors d'un dernier conseil que cette procédure serait désormais dématérialisée par l'intermédiaire d'un prestataire, Docaposte Fast. Pour acter la demande de raccordement à l'application @ctes et de notre souhait de télétransmettre tous les actes réglementaires et budgétaires (via une convention globale dans laquelle est indiqué l'opérateur de télétransmission), la Sous-Préfecture demande une délibération du conseil municipal pour confirmer la démarche. Le coût de cette procédure est de 180 euros / an, en contrepartie, nous réalisons une économie sur les frais d'affranchissements et obtenons des validations plus rapides.

Délibération approuvée à l'unanimité par le conseil municipal.

### Fermeture et ouverture d'un poste d'agent technique

Christophe GENESTIER a été promu agent technique territorial principal de 2ème classe au 6ème échelon au 1er Octobre 2018. L'agent technique ayant 5 ans de services effectifs dans le grade d'adjoint technique territorial principal 2ème classe et plus de 2 ans d'ancienneté au 6ème échelon de cette classe, peut prétendre à un avancement de grade au poste d'adjoint technique territorial principal 1ère classe. Ceci nécessite d'ouvrir le poste correspondant pour l'agent titulaire et de fermer l'ancien poste.

L'avancement de grade de Christophe GENESTIER et les démarches correspondantes sont approuvés à l'unanimité par le conseil municipal.

### CLECT

La Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) a été installée en 2020, elle est composée des 17 communes de la CCPA.

En 2022, toutes les communes de la CLECT avaient voté en faveur de la prise de compétence « participation à France Services ». Une maison France Services a donc ouvert au siège de la CCPA. Le 07 septembre dernier, lors d'un bureau communautaire, un bilan a été effectué. Il y a eu beaucoup de fréquentations malgré quelques problèmes de personnel. Cette compétence est un soutien important pour tout ce qui concerne les démarches administratives notamment. Tout le monde peut demander une aide administrative à Maison France Services. Le 1er bilan est donc positif.

Pour rappel, cette compétence est neutre financièrement pour les communes membres de la CLECT car cette compétence n'était pas exercée par les communes auparavant.

La CLECT a transmis un rapport pour faire suite au conseil communautaire du 19 Juin dernier dans lequel le fonctionnement Maison France Services est expliqué en détails.

Le rapport de la CLECT est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

Mairie de Saint Julien sur Bibost

### Compte-rendu du Conseil Municipal

8 Septembre 2023  
Début à 20h00

*Présents (13/15) : Florent CHIRAT, Cédric BLANC, Cyrille GOUTTE, Marie-Charlotte CHAMFRAY, Valérie GUIRAL, Solange PEYLABOUD, Gaëlle GUINET, Baptiste DELORME, Aurélie BOUVY, Thierry VANEL, Alain FARJOT, Romain VERNY, Freddy GOUTTE*

*Absents excusés : Bertrand GIROUD ; Sylvie CARRET*

*Secrétaire de séance : Cédric BLANC*

#### Pour recevoir la version mail :

[cominfo@saintjulienurbibost.fr](mailto:cominfo@saintjulienurbibost.fr)

#### Site internet du village

[www.saintjulienurbibost.fr](http://www.saintjulienurbibost.fr)

#### Page Facebook



[facebook.com/saintjulienurbibost](https://facebook.com/saintjulienurbibost)



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

## Décision modificative budget principal 2023

Marie-Charlotte CHAMFRAY explique que des petits investissements de voirie (panneaux, signalétiques, barrières) n'avaient pas été prévus dans le budget prévisionnel d'investissement.

Les crédits nécessaires n'étant pas suffisants à l'opération 271 (matériel technique), une décision modificative de 4200€ est soumise au vote du conseil municipal. Les 4200€ proviendraient de l'opération 268 (appartements de la cure) pour laquelle les crédits ne seront pas utilisés sur cet exercice. Marie-Charlotte CHAMFRAY propose donc de transférer 4200€ de crédits de l'opération 268 à l'opération 271.

Le transfert de crédits a été approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

## Convention d'utilisation de voirie

Florent CHIRAT indique que nous arrivons à la fin de la convention avec l'entreprise Perret pour le chemin des Fouillouses. Bertrand GIROUD a pour projet d'aménager une plate-forme agricole sur la commune de Montrottier, dont l'accès se ferait par ce même chemin. Du déblai étant nécessaire à la réalisation de cette plate-forme, une nouvelle convention doit donc être signée. Cette dernière définira les conditions techniques et financières dans lesquelles seront réalisés et financés les travaux de réfection de la chaussée des voies communales classées d'intérêt communautaire n° 18, 20 dénommées respectivement chemin du Bajolais à Tyr, chemin de Tyr à Grandval et de la voie communale n°215, chemin des fouillouses. Cette convention tripartite (commune / propriétaire privé et Ets PERRET) sera signée pour un an (renouvelable). L'entreprise Perret s'engage ainsi à réaliser les réparations des dégradations occasionnées par le passage des camions.

La convention de l'utilisation de la voirie communale est approuvée à l'unanimité par le conseil municipal (Bertrand GIROUD absent ne prenant pas part au vote).

## Commission voirie

Cyrille GOUTTE informe que les panneaux de signalisation nécessaires à la réalisation des écluses aux entrées du village sont arrivés. Installation prévue en octobre.

Commande pour compléter le stock de sel de déneigement à prévoir.

2ème passage d'épaveuse sur les accotements prévu début octobre.

Cyrille GOUTTE évoque également un problème sur l'évacuation des eaux usées au local de chasse, recherche de solutions en cours.

## Commission finances

Marie-Charlotte CHAMFRAY évoque la tenue d'une commission finances le 6 octobre prochain pour faire le point sur l'avancée des consommations budgétaires 2023 et se projeter sur 2024.

Florent CHIRAT rappelle qu'au 1er janvier 2024, le passage à la norme comptable M57 sera obligatoire pour les communes. Une formation est à prévoir pour assurer le bon déroulement de ce changement.

## Commission bâtiments

Dans le cadre de la réflexion sur l'avenir du bâtiment communal de l'ancien presbytère, Florent CHIRAT rappelle les différentes démarches réalisées. Les coûts de rénovation des 2 appartements vacants étant très élevés, la commune envisage différentes options. Différentes estimations sont réalisées sur tout ou partie des 4 appartements de la Cure (cantine non concernée).

1/ L'OPAC (bailleur social public) propose en l'état 125 000€ (pour rappel, l'OPAC assure déjà la gestion de 15 logements sur la commune).

2/ Le service des domaines dont l'avis est requis lors d'une transaction de biens publics estime le bien à 145 000€ (+/-10%).

3/ Un agent immobilier privé également sollicité pour avis a estimé entre 172 000€ et 202 000€ les 4 soit entre 45 000€ et 50 000€ par appartement.

Cédric BLANC évoque la difficulté de vendre à un investisseur privé qui achète à la totalité. Il revient aussi sur le fait que les travaux avaient été estimés entre 30 000€ et 40 000€ par appartement.

Cédric BLANC s'est renseigné auprès des banques pour avoir une idée précise du montant auquel reviendraient les mensualités des potentiels acheteurs. Pour 90 000€ emprunté sur 25 ans (en partant sur la base du prix d'achat additionné du montant des travaux), les mensualités reviendraient à 510€ sur 25 ans, 594€ par mois pour 20 ans et 610€ par mois sur 15 ans. Cela donne une idée de la situation immobilière actuelle.

Florent CHIRAT ouvre le débat et propose un vote à bulletin secret pour décider de l'avenir de ces appartements entre différentes options (ventes à des privés / ventes partielles / vente OPAC). Les avis sont partagés entre 2 possibilités.

Dans tous les cas, il faut prendre en compte la volonté des 2 locataires actuels qui seront prioritaires à l'achat ou à la location.

Pas de décision prise pour l'instant.

De plus, Florent CHIRAT informe que l'OPAC lui a fait part de sa volonté de céder progressivement sur les années à venir le bâtiment PLEIN SOLEIL couvert actuellement par un bail emphytéotique de 55 ans. Les conditions de cette cession sont à étudier, dans tous les cas, la commune reste décisionnaire.

Cédric BLANC informe des problèmes de l'école au niveau de l'interphone et de la téléphonie. Les problèmes de téléphone ont été résolus, cela provenait du fournisseur d'accès internet. L'interphone est en cours de réparation.

Actuellement, EPARI permet aux bâtiments communaux d'avoir accès à internet gratuitement. Ce service prendra fin en octobre 2023. Cédric BLANC a donc consulté des prestataires pour assurer la continuité. Les bâtiments concernés sont la mairie, l'école, la maison des associations, la bibliothèque soit 5 branchements (l'école en a 2). EPARI. Cédric BLANC est en contact avec les prestataires potentiels pour évaluer notamment la qualité de services et la maintenance car les tarifs d'accès sont identiques.

Trois forfaits sont à prévoir sur le budget communal (2 de l'école et 1 mairie + bibliothèque) donc environ 100€ par mois. Il faut donc prévoir 1200€ par an de forfaits sur le prochain budget.

## Commission scolaire

Valérie GUIRAL fait un point sur la rentrée scolaire. Cette année il y a 64 élèves contre 67 l'an passé. Au niveau du personnel, il y a toujours Pascaline le matin et soir pour le périscolaire, Lucile prend le poste d'ATSEM suite au départ à la retraite de Lise, elle assure également l'entretien de la classe maternelle, la surveillance de la pause méridienne et du périscolaire le soir. Martine intervient également pour la pause méridienne. Pour l'entretien des locaux communaux, malgré la publication d'une annonce sur de nombreux réseaux, nous n'avons pas trouvé d'agent.

Valérie GUIRAL précise que plusieurs entreprises ont donc été sollicitées, la société Mr Smart Services a été retenue. Elle débute le lundi 11 septembre jusqu'à fin décembre dans un 1er temps.

Florent CHIRAT informe que le photocopieur de l'école est tombé en panne. Ce dernier avait été acheté en 2016 avec un contrat de maintenance de 5 ans (coût par photocopie). Un prolongement par avenant avait été réalisé en 2021 puis un autre en 2022 avec à chaque fois une hausse du prix à la photocopie.

Devant la difficulté de se faire dépanner et de trouver des pièces sur un matériel déjà ancien, il est décidé de le renouveler et de partir sur une location de 66 mois à 37 euros/mois. Les frais de maintenance et de consommables s'ajoutent à hauteur de 0,004€ par photocopie.

Valérie GUIRAL termine en mentionnant l'assemblée générale de l'APE qui s'est tenue le mercredi 6 Septembre et pour laquelle très peu de parents étaient présents. Le résultat final de l'année scolaire 2022/2023 est positif. L'APE remercie la Mairie pour l'augmentation de la subvention annuelle (ajustement de la participation au coût de fonctionnement journalier de la cantine). Les manifestations ont bien marché mais un manque d'investissement des parents a tout de même été souligné. Cela repose toujours sur les mêmes personnes alors que le produit de ces manifestations bénéficie à l'ensemble des enfants. Cette année le bureau de l'APE compte 13 membres

## Commission sociale

Solange PEYLABOUD rappelle que la semaine bleue se tiendra prochainement. Une affiche sera jointe au St Julien. Il s'agit de la semaine pour les Seniors.

La CCPA a décidé de s'investir pour rassembler les communes autour des Seniors. Thierry VANEL indique qu'un film sera diffusé à la salle polyvalente de la commune le jeudi 6 octobre. Cette diffusion sera suivie d'un goûter pour rassembler le maximum de Seniors. Toute la partie cinéma sera assurée par le Strapontin. Une chorale se produira également le dimanche 8 octobre à Sarcey. Les communes de la CCPA remercient St Julien sur Bibost pour la mise à disposition de la salle polyvalente pour cette manifestation.

Solange PEYLABOUD précise que le CCAS va se réunir très prochainement pour préparer le repas des anciens, fixé au dimanche 12 Novembre.

Solange PEYLABOUD indique que l'ADMR est toujours à la recherche d'auxiliaires de vie en CDI.

## Bibliothèque

Aurélié BOUVY précise qu'un film, monté par un réalisateur belge, sera prochainement diffusé. Il s'agit de « Yuku et la fleur de l'Himalaya ». La projection est prévue le mardi 17 octobre à 19 heures.

Les enfants du village et leurs parents sont invités à participer.

## Commission cadre de vie

Baptiste DELORME informe que les travaux d'extension de la station d'épuration ont commencé le 6 septembre, il évoque également pour la partie fleurissement une réflexion à mener sur le choix des espèces en fonction des capacités d'arrosage pour la prochaine saison.

## Commission communication

Gaëlle GUINET confirme qu'elle relance toutes les informations relatives aux animations de la commune sur panneau pocket. Elle indique également que le site a été mis à jour.

Le « Mem'assos » a été remis à jour avec René Michel de Bibost. Le forum des associations n'a pas rencontré un grand succès de fréquentation. A étudier pour les prochaines éditions.

Gaëlle GUINET indique également qu'elle va commencer à élaborer le prochain bulletin municipal de 2024.

## Commission associations

Cédric BLANC fait le point sur le déroulement de la vogue annuelle 2023. Les différents repas et les bals ont rencontré du succès, les concours de boules étaient complets. Les quelques forains présents ont été satisfaits notamment du dimanche. Dans les points à améliorer, un manque de communication entre les jeunes, le bar-restaurant la Tonnelle et les associations et la commune pour élaborer et diffuser un programme complet, ainsi qu'une réflexion sur l'animation du dimanche matin (le Cri de la fraise, malgré une belle prestation musicale n'a pu être apprécié complètement).

Merci aux p'tits gônes, à Guillaume, aux associations et aux membres du conseil qui se sont investis pour le bon déroulement de cet événement traditionnel de la commune. Merci à Marc BUFFARD pour la mise à disposition de matériel.

Merci enfin aux Saint Julienois qui ont participé d'une manière ou d'une autre pour encourager les efforts d'une association de jeunes de 15 à 25 ans qui s'investissent dans l'animation du village. On ne retrouve pas l'équivalent dans beaucoup de communes de notre taille !

## Questions diverses

- Florent CHIRAT informe de la tenue d'une réunion avec le bureau d'études ZEPPELIN le lundi 11 septembre à 18h30. Réunion axée sur l'approfondissement du projet sur l'espace loisirs.
- Baptiste DELORME demande si nous pouvons accéder à des subventions pour la désimperméabilisation des sols. A vérifier avec le BE
- La directrice d'école nous informe qu'elle recherche un service civique pour cette année scolaire. Avis aux personnes intéressées.
- Prochain conseil le vendredi 27 octobre.

Séance levée à 22h.

## Ateliers numériques

Dans le cadre de France Services, le Conseiller numérique du Pays de L'Arbresle propose deux ateliers collectifs les 3 et 11 octobre après-midi, au sein même de la Maison France Services à L'Arbresle, pour une durée d'une heure.

Le 3 octobre - ATELIER 1 : Découvrir et utiliser France connect, une plateforme d'accès aux services administratifs  
Le 11 octobre - ATELIER 2 : Créer son adresse mail

L'inscription par téléphone est obligatoire afin de participer aux ateliers : 04 37 49 70 91

## La semaine bleue organisée pour la première fois sur le territoire

Pour la première fois, une Semaine Bleu est organisée sur le territoire. En effet, le service Solidarités de la Communauté de Communes et les Centres Communaux d'Action Sociale volontaires des communes du Pays de L'Arbresle ont travaillé ensemble pour proposer deux temps conviviaux et gratuits aux personnes de 65 ans et plus du territoire du Pays de l'Arbresle.

- Jeudi 5 octobre, à 14h, à la salle des fêtes de Saint-Julien-sur-Bibost : un après-midi cinéma avec la projection du film « Et si on vivait tous ensemble ».
- Dimanche 8 octobre, à 14h, à la salle des fêtes de Sarcey : un après-midi en chansons avec les chorales Dom en Chœur (Dommartin) et Méli-Mélody (Lentilly).

A l'issue de ces temps festifs, un goûter sera offert aux participants. Les personnes peuvent être accompagnées par un aidant.

Pour des raisons d'organisation, l'inscription est obligatoire. Pour cela, se rapprocher du CCAS de la commune d'appartenance pour renseignements et inscription.

## Gym's

Le circuit training assuré par Ambre, coach à l'aqua-fitness

Qu'est-ce que c'est ? Un cours de sport qui inclut différents ateliers alliant cardio, renforcement musculaire ou d'autres disciplines telles que les méthodes douces ; le tout en musique !

Où et quand ? Tous les jeudis soir de 20h30 à 21h30 A la salle des fêtes de St Julien sur Bibost

Pour quel prix ? Une adhésion de 95€ par an après 2 cours d'essai

Viens essayer dès maintenant ! Reprise-le Jeudi 14 septembre

## Septembre 2023

**Samedi 30**

Demi Decade classe en 8

## Octobre 2023

**Samedi 14**

Soirée Grenouilles de la classe en 4

## Novembre 2023

**Samedi 25**

Soirée Dégustation de l'Intersociété